



StopLinky07
Humains et Solidaires

-Invitation-
Rencontre Intercommunale,
des élu.e.s d'Ardèche, avec des Juristes :
Mercredi 3 octobre 2018 – 18h à Aubenas
Maison de Quartier de St Pierre

La Citoyenneté face au déploiement des Linky s'intensifie

Notre collectif a invité Maître Raffin*(voir références au verso) pour ce temps de rencontre à l'intention des élu.e.s, afin d'aborder vos questions, remarques, craintes et souhaits, quels que soient vos opinions sur le sujet.

Ce courrier est adressé à toutes les Municipalités d'Ardèche.

Afin d'organiser au mieux ce moment d'échanges, nous souhaiterions connaître votre participation par mail : stoplinky07@ardechelibre.org

Pour information :

- En Ardèche :
 - Les communes de St Jean Chambre, Prades, Aubenas, St Andéol de Vals, Mazan Labbaye, Chirols, Malarce-sur-la-Thines, St Paul le Jeune (...) ont déjà "délibéré des refus",
 - D'autres, comme Ste Marguerite-Lafigère et Ailhon ont sommé Enedis de respecter le droit de refus des citoyens.
 - La demande d'élu.e.s et de citoyen.ne.s pour « agir ensemble » se fait de plus en plus pressante !
- Au niveau national :
 - 760 communes ont déjà délibéré leur refus des Linky, et sont mises (sans frais !), naturellement, au TA pour vérification de légalité.
Ces TA, pour la plupart, n'ont pas encore statué !
 - A Bayonne et Mouguerre, avec l'action des collectifs basques, la commune a obtenu d'Enedis qu'il respecte le refus des habitants... **Et c'est effectif !**

- A St Jean de Luz, des actions déterminées sont en cours, pour faire réinstaller des compteurs classiques, chez ceux qui ont eu un Linky malgré leur refus (compteurs extérieurs!) !
- Les élus Eurois de 8 communes se sont fédérés en un Collectif ouvert : Le CEEPAL (Collectif des Élus Eurois Pour une Alternative au Linky). Ceci leur permet de renforcer leurs actions, et de pouvoir recourir à un même cabinet d'avocat, afin de mutualiser leurs défenses.

Nous espérons vos nombreuses présences solidaires ce jour là.

Bien sincèrement, le Collectif

** Me Raffin, avocat inscrit au Barreau de Lyon, est compétent, entre autres, en Urbanisme et Droit de l'environnement.*

Il s'est investi dans le conseil et la représentation des Collectifs et des Communes qui refusent l'installation des Linky, avec des actions en cours, par exemple dans le Lyonnais, l'Isère, l'Ain, en Ardèche, en Lorraine....

En Ardèche, il intervient de concert avec son collègue et ami Me Reininger, avocat au Barreau de Privas, et membre du conseil de l'ordre du Barreau d'Ardèche.